# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

#### Séance du 07 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	29/11/2023	
Membres en exercice :	26	
Présents:	16	
Qui ont pris part à la délibération :	26	

<u>Etaient présents</u>: Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Laurent COT, Marie-Claude FOURNIER, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Christian PEREZ, Jean-Paul REMISE, Aurélie SOUFLI, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSEDRE. Marlène URSULE.

Absents et excusés: Mathilde ANDRE (pouvoir à Frédéric LATIEULE), Laëtitia CAYREL (pouvoir à Patricia BARTOLOZZI), Emilie CHABRIER (pouvoir à Isabelle JOFFRE), Anne FALGUEYRETTES (pouvoir à Aurélie SOUFLI), Mathieu FLOTTES (pouvoir à Jean-Paul REMISE), Serge FRAYSSINET (pouvoir à Bernard LESCURE-ROUS), Anne-Marie GARRIGUES, Damien MENEL (pouvoir à Marlène URSULE), Elodie RIVIERE (pouvoir à Sébastien BOYER-MADRIERES), Guillaume SOULIE (pouvoir à Philippe TABARDEL),

#### Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie SOUFLI a été désignée secrétaire de séance.

## 01 – BUDGET PRIMITIF: DECISION MODIFICATIVE N°2/2023 DU BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES	ВР	REALISE au 07/12/2023	DM 2
011 - CHARGES A	CARACTERE GENERAL			
60621	Combustibles	15 000,00	9 973,77	3 000,00
60632	Fournitures petit équipement	12 000,00	15 923,39	7 000,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	17 804,31	9 000,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	4 317,46	500,00
62876	Remb. Au GPF de rattachement	15 000,00	26 851,93	12 000,00
012 - CHARGES DE	PERSONNEL			
6336	Cotis CNFPT et CDG	7 000,00	7 545,28	545,28
6338	Autres taxes sur salaires (allocation autonomie)	1 200,00	1 248,32	48,32
6453	cotis. Retraite(CNRACL ET IRCANTEC)	75 000,00	76 407,71	1 407,71
6475	Médecine du travail	1 500,00	1 632,00	132,00
65 - AUTRES CHAR	GES DE GESTION			
6534	Cotisations de Sécurité Sociale	5 000,00	5 161,11	161,11
65732	Subv. Fonct. REGION (transp.scol+élev.inter)	5 000,00	-	1 150,00
66 - CHARGES FINA	ANCIERES			
66111	Intérêts emprunts réglés à échéance	12 318,40	14 592,23	3 000,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			37 944,42
	RECETTES			
073- Impôts et tax	es			
7381	Taxe additionnelle droits mutation	20 000,00	75 031,00	37 944,42
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			37 944,42
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
21 - IMMOBILISAT	IONS CORPORELLES			
21311	Construction Hôtel de Ville	1 008 764,66	1 026 420,09	27 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 027,08	25 988,25	12 000,00
020- DEPENSES IM	PREVUES INVESTISSEMENT	79 416,05		39 000,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			-

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la décision modificative n°2/2023 du budget principal, comme indiqué ci-dessus.

Mis en ligne le : ..... DEC. 2023 Le Maire, Patrick GAYRARD Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits Pour extrait conforme, Le Maire

Le 1 1 DEC. 2023 Signé par Patrick GAYRARD

Dématérialisé,



### Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte: 01- DECISION MODIFICATIVE 02-2023

Date de décision: 07/12/2023

Date de réception de l'accusé 11/12/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 20231207\_01

Identifiant unique de l'acte: 012-200064665-20231207-20231207\_01-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte: 7.1.2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,

affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: DOCBUDG-20006466500017-012017-DM2-2023-11122023000000.xml

( 99\_BU-012-200064665-20231207-20231207\_01-BF-1-1\_1.xml )

Annexe: 01- DECISION MODIFICATIVE 02-2023.pdf (70\_DE-012-200064665-

20231207-20231207\_01-BF-1-1\_2.pdf)

DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE N°2-2023